Formation B96

Présentiel

7 heures

6 personnes max

PUBLIC

Tout candidat titulaire du permis B souhaitant tracter une remorque ou une caravane de plus de 750 kg lorsque la somme des PTAC (poids total roulant autorisé) du véhicule tracteur et de la remorque est comprise entre 3 500 kg et 4 250 kg.

LIEU

Piste d'entraînement :
114 chemin de Saint Cassien - 06210 Mandelieu

PROFIL DU FORMATEUR

Enseignants titulaires du BEPECASER ou du Titre Pro ECSR et de la mention BE

PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

• Être titulaire du permis B
• Ne pas être sous le coup d'une mesure de suspension, d'annulation ou d'interdiction de permis de conduire
• Maîtriser la langue française

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est d'amener tout stagiaire débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. Le but est de rendre le stagiaire capable de circuler en sécurité pour lui et les autres usagers de la route avec un véhicule tractant une remorque ou une caravane.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser le maniement de l'ensemble, hors circulation.
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

CONTENU

Séquence 1 : Acquérir les savoirs et savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble - Hors circulation (HC)

1. Réglementation et connaissances générales liées à la remorque

◦ Identifier et comprendre les principales notions de poids et de masses applicables aux ensembles roulants :
- Poids à vide (PV)
- Poids total autorisé en charge (PTAC)
- Poids total roulant autorisé (PTRA)
- Masses maximales admissibles en charge
- Poids réel du véhicule et de la remorque
- Charge utile (CU)

◦ Comprendre le rôle et les obligations liées aux différentes plaques réglementaires :
- Plaques d'immatriculation
- Plaque d'identification
- Plaque de tare

◦ Connaître le fonctionnement et les spécificités du système de freinage des remorques.

◦ Identifier les obligations réglementaires relatives à l'utilisation de rétroviseurs additionnels.

2. Équipements obligatoires de la remorque

◦ Connaître les équipements réglementaires obligatoires d'une remorque :
- Feux de signalisation et d'éclairage
- Éclairage de la plaque d'immatriculation
- Dispositifs réfléchissants
- Feux indicateurs de direction

◦ Identifier les équipements complémentaires obligatoires selon les dimensions de la remorque :
- Remorques d'une largeur supérieure à 1,60 m
- Remorques d'une largeur supérieure à 2,10 m

◦Connaître l'utilisation et les règles liées au triangle de présignalisation.

3. Signalisation et règles spécifiques à la conduite d'un ensemble
◦ Comprendre les règles de signalisation propres aux véhicules tractant une remorque.
◦ Maîtriser les règles de circulation spécifiques aux ensembles :
 • Utilisation adaptée des voies de circulation
 • Particularités liées aux ensembles dépassant 7 mètres de longueur ou 3,5 tonnes
◦ Comprendre les principes essentiels du chargement :
 • Répartition des masses
 • Équilibrage de la charge
 • Techniques d'arrimage et de sécurisation

4. Vérifications avant le départ
◦ Réaliser les contrôles indispensables avant la mise en circulation de l'ensemble :
 • Vérification de l'état général du véhicule tracteur
 • Contrôle des niveaux et de l'état du système de freinage
 • Vérification des suspensions
 • Contrôle du dispositif d'attelage
◦ Vérifier le bon état et le fonctionnement des équipements lumineux :
 • Feux du véhicule tracteur
 • Feux et dispositifs de signalisation de la remorque
◦ Contrôler l'état des pneumatiques :
 • Usure et état général
 • Pression des pneus du véhicule tracteur et de la remorque

Séquence 2 : Adapter son comportement aux particularités de la conduite d'un ensemble et prendre conscience des risques qui y sont associés - Circulation (CIRC)

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés. L'accent est mis notamment sur :
◦ la maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale ;
◦ les angles morts ;
◦ les changements de direction ;
◦ la prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) ;
◦ l'information et la communication avec les autres usagers ;
◦ l'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt ;
◦ les trajectoires (virages, voies étroites) ;
◦ la maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Une attestation de suivi de formation sera délivrée par l'établissement afin de faire porter la mention B96 sur le permis de conduire du stagiaire.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

◦ Salles de cours équipées de moyens multimédia
◦ Véhicules-écoles
◦ Ouvrages pédagogiques
◦ Outils pédagogiques réglementaires de la formation B96

DEROULEMENT DE L'EXAMEN

VALIDATION

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

L'évaluation des compétences du stagiaire est réalisée tout au long de la formation à travers :
◦ Des évaluations formatives lors des séquences théoriques et pratiques.
◦ Des mises en situation permettant de vérifier la maîtrise des connaissances réglementaires ainsi que des techniques de conduite d'un ensemble composé d'un véhicule tracteur et d'une remorque.
◦ L'observation du comportement du stagiaire lors des exercices pratiques, notamment :
◦ Les vérifications avant départ.
◦ Les opérations d'attelage et de dételage de la remorque.
◦ Le contrôle des équipements de sécurité et du bon raccordement de l'ensemble.
◦ La réalisation des manœuvres de maniabilité.
◦ La circulation en conditions réelles.

L'évaluation pratique comprend notamment :
• La réalisation d'exercices d'attelage et de dételage :
◦ Connaître et appliquer les différentes étapes permettant d'atteler et de dételer une remorque en toute sécurité.
◦ Vérifier la bonne réalisation des opérations avant le départ afin de garantir le maintien de la sécurité de l'ensemble roulant.
• La réalisation d'exercices de maniabilité :
◦ Effectuer des marches arrière en ligne droite avec arrêt de précision.
◦ Réaliser des marches arrière sinueuses entre des portes avec arrêt de précision.
◦ Adapter ses gestes, ses trajectoires et sa conduite aux contraintes spécifiques liées à la conduite d'un ensemble véhicule tracteur/remorque.

MODALITÉS D'ACCÈS

L’accès à la formation s’effectue après :
◦ Une prise de contact avec l’organisme de formation.
◦ La vérification des prérequis réglementaires.
◦ L’inscription administrative du candidat.
◦ La planification des dates de formation selon les disponibilités de l’établissement.

Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), AUTO ECOLE CAPITOU s’engage à répondre aux besoins particuliers des stagiaires en situation de handicap en proposant des aménagements en termes de durée, rythme, méthodes et supports pédagogiques...).

Le cas échéant, l’organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap, P.A.S AGEFIPH-FIPHFP) et les ressources AD HOC (ACCEA, EPATECH,..) pour la recherche de solutions permettant l’accès aux formations.